

A photograph of two children interacting with a large-scale botanical artwork. The boy, at the top, is lying on his stomach, holding a large yellow pencil that is part of the artwork. The girl, at the bottom, is crouching and holding a large yellow flower. The artwork features various plants, moss, and a large white cylindrical object. The background is a white wall with a black and white pattern.

Artistes en herbe
LA GRESLE 2016



L'année 2016 est terminée, avec son lot de soucis, de joies et de peines pour chacun d'entre nous. Une année encore riche pour notre commune avec 17 bébés de plus, une population qui augmente régulièrement puisque nous voilà fièrement 844 greslois ! Le bilan est mitigé au niveau de nos projets, car malgré l'acquisition de la friche Lardet, nous sommes confrontés aux difficultés de financement qui retarderont sans doute l'aménagement en espace public, les études n'étant plus prises en charge par la Région. Pourtant, cette requalification est nécessaire pour créer du stationnement et un espace vert en plein bourg, où plusieurs projets privés vont aboutir à la création de 9 nouveaux logements autour de la place de l'Eglise. Une raison de plus de se féliciter de l'attachement des habitants à leur commune, qui participent ainsi à son essor sans financement public. Considérons quand même que l'étape la plus importante est franchie avec cet achat, les aménagements se feront dans le temps.

Cette année, le conseil municipal s'est plus particulièrement préoccupé des enfants, en complétant l'aménagement du parc de loisirs du Château, avec la création d'un stade multi-activités, mais aussi avec le renforcement du périscolaire en accentuant la formation des agents. Cependant, les mois à venir devront être mis à profit pour définir une nouvelle offre scolaire communale, notre classe unique à l'école publique étant en sursis compte tenu des nouvelles dispositions de l'Education Nationale qui veut imposer des regroupements pédagogiques ou des pôles éducatifs.

Plusieurs concertations ont eu lieu avec les familles dès le printemps pour évoquer les limites atteintes avec le système de regroupement actuel et les nombreuses naissances depuis 5 ans, difficultés techniques et financières pour aménager les locaux à l'école privée pour accueillir tous les petits, problèmes d'effectifs à l'école publique, difficultés de financement des deux systèmes par la commune. C'est avec le souci de préservation d'une école locale de qualité, gratuite et ouverte à tous, que le conseil municipal a délibéré le 9 décembre 2016 pour mettre en place une seule école publique à la rentrée 2018, dans l'intérêt des enfants et des familles, évitant des trajets et préservant le service périscolaire de qualité mis en place. Ce projet sera largement expliqué dans les mois à venir. Les quelque 77 petits greslois de moins de 5 ans donnent toutes les raisons de se rassembler autour d'un nouveau projet pérennisant l'école de notre village qui pourrait compter ce jour 73 élèves répartis en 3 classes, avec l'espoir de faire revenir au village les quelque 25 enfants scolarisés dans les communes alentour. C'est avec l'espoir d'un grand rassemblement autour de ce projet que je veux souhaiter à chacun et chacune d'entre vous une belle et heureuse année, ainsi qu'une bonne santé qui vous permette de réaliser vos souhaits les plus chers.

Ce bulletin est illustré par les réalisations d'enfants qui, durant le temps périscolaire, ont mis en couleur leur village, sous la houlette de Ludovic Dumas et avec le concours de la commission communication. Que chacun soit remercié, élus, bénévoles, personnel communal, pour tout le temps consacré à la vie collective.

Je vous laisse maintenant découvrir cette nouvelle édition 2016.



SOMMAIRE

- 1 MAIRIE ET SERVICES - TRAVAUX 2016
- 2 URBANISME - INFORMATIONS MUNICIPALES
- 3 ECOLES ET PERISCOLAIRE
- 4 BIBLIOTHEQUE - ASSOCIATIONS
- 5-6 VIE ASSOCIATIVE
- 7 FETES - ENPAD OASIS
- 8 ETAT-CIVIL
- 9 COMMERCANTS, ARTISANS
- 10 INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE ET SERVICES

ÉCOLES

Ecole Ste Jeanne (cycles 1 et 2)

Contact Vanessa ROBCIS, directrice
Tél : 04.74.64.39.74
Email : ecolestejeanne@gmail.com

Ecole Publique (cycle 3)

Contact Philippe PELOUX, directeur
Tél : 04.74.64.42.63
Email : ce.0421551h@ac-lyon.fr

Périscolaire

« Les Touchatous »

Contact Pauline TRY, responsable
Tél : 04.74.64.60.93

BIBLIOTHÈQUE

Contact Hélène TRICHARD

Email : bibliothequelagresle42@gmail.com

Accueil du public

mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
1er et 3ème samedis du mois de 10h30 à 12h00

PRESSE

LE PAYS ROANNAIS

Béatrice BOURBON
christophebourbon5@sfr.fr

LE PROGRES

Sylvie SILVESTRE
sylvie.silvestre@gmail.com

NUMEROS UTILES

Gendarmerie de Charlieu : 04.77.60.04.44 ou 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Appel d'urgence Européen : 112
Centre anti-poison de Lyon : 04.72.11.69.11

Lyonnaise des Eaux :

Service client 09.77.40.94.43
Urgence dépannage 09.77.40.11.30
EDF / ENEDIS :
Service client 09.69.36.66.66
Urgence dépannage 09.72.67.50.42
GDF SUEZ / ENGIE :
Service client 09.69.32.43.24
Urgence dépannage 08.00.47.33.33

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.74.13.07.03

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 10h30 à 12h30

Levée du courrier
du lundi au vendredi à 12h
samedi à 11h

MAIRIE

Tél : 04.74.64.10.60

Email : mairie@mairielagresle.fr

Site : www.mairielagresle.fr

Facebook Mairie La Gresle

Accueil du public
du mardi au samedi de 10h à 12h
mardi de 14h à 16h



CHARLIEU-BELMONT

Communauté de Communes : 04.77.69.03.06

Office du Tourisme : 04.77.60.12.42

Trésorerie de Charlieu : 04.77.60.05.55

Déchèterie d'Ecoche : ouverture du site

- ☐ **Horaires d'été** du 1er avril au 31 octobre
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- ☐ **Horaires d'hiver** du 1er novembre au 31 mars
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00

TRAVAUX 2016



BILAN TRAVAUX 2016

Voirie 2016 : 42 039

Travaux mairie : 11 989

Matériel : 6 715

Travaux : 5 274

Travaux salle de la volière : 16 115

Isolation : 1 867

Changement fenêtres : 13 275

Travaux sur toiture : 973

Espace sports et loisirs parc du château : 12 727

Acquisition immobilière Lardet : 33 000

TRAVAUX MAIRIE

Il devenait nécessaire de donner un petit « coup de jeune » aux locaux de la mairie, dont l'aménagement et les peintures dataient de l'origine, en 1995.

Les employés communaux ont profité de la saison hivernale pour effectuer tous les travaux de décoration et d'aménagement.

Si la salle de conseil n'a pas subi de modification notoire, l'accueil a été complètement repensé pour être plus agréable. Le meuble a été conçu en interne et construit par le menuisier local Thély. Un petit coin cuisine a trouvé sa place, pour des raisons d'hygiène et de commodité.

Elus et employés sont très satisfaits de ces locaux plus lumineux et plus fonctionnels.

TRAVAUX SALLE DE LA VOLIÈRE

Avec le même objectif de réaliser des économies d'énergie, le conseil municipal a souhaité remplacer les menuiseries de cette salle.

Des verres translucides et des volets roulants ont été mis en place pour une meilleure gestion de la lumière et de l'isolation. Le travail a été effectué par l'entreprise locale Sébastien Prost.

GOUACHE

mairie



URBANISME

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 2 avril 2010 pour répondre à 3 objectifs :

- équilibre entre le renouvellement, développement urbain et rural, et préservation des espaces agricoles et naturels
- diversité des fonctions urbaines et mixité sociale dans l'habitat
- utilisation économe de l'espace, préservation du milieu naturel, du patrimoine bâti et paysager.

Le PLU est divisé en zones urbaines, à urbaniser, agricoles et en zones naturelles et forestières auxquelles s'appliquent les dispositions générales.

Chaque zone est soumise à un règlement d'urbanisme.

Avant tous travaux : nouvelle construction, extension, modification de construction existante, modification de l'aspect extérieur (création d'ouverture), construction d'une annexe (abri de jardin, garage, piscine), édification d'une clôture, démolition...

veuillez, soit vous présenter en mairie, soit consulter le PLU sur le site internet de la mairie,

www.mairielagresle.fr, onglet démarches urbanisme /PLU afin de prendre connaissance de ce qui est réalisable ou pas.

Quelques précisions pour conserver une unité avec le bâti traditionnel :

- **Les toitures** doivent être réalisées en matériaux apparentés comme aspect et comme couleur à la tuile de couleur rouge.
- **Les façades** : lorsque les constructions ne sont pas réalisées en matériaux naturels, tels que la pierre ou le bois, leurs enduits de façades doivent être de couleur sable de pays ou pisé, rappelant les nuances du bâti ancien.
- **Les ouvertures** non intégrées à la pente du toit sont interdites (chiens assis), par contre les frontons, lucarnes à fronton, jacobines et lucarnes types velux sont admises. Dans le cas de restauration de constructions d'architecture traditionnelle les ouvertures devront être plus hautes que larges, sauf pour les ouvertures en attique éclairant les combles.
- **Les plantations** : les abords doivent être aménagés avec des essences locales et variées (noisetier, aubépine, forsythia...) ; il est interdit de réaliser une haie composée uniquement de conifères (thuyas, épicéas...).

En cas de non-respect du règlement d'urbanisme ou de la demande d'urbanisme déposée :

- la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux qui peut vous être nécessaire plus tard en cas de vente notamment ne sera pas signée.
 - un procès-verbal sera dressé et transmis à M. Le Procureur de la République qui engagera les poursuites.
- Dans le cas où une régularisation est impossible, il peut être décidé soit la démolition de l'ouvrage, soit la mise en conformité des lieux avec l'autorisation délivrée.
- Aucune dérogation, par souci d'équité, ne peut être accordée.

A noter : le plan de vos parcelles est disponible sur le site internet : cadastre.gouv.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES



DÉCLARATION DE DÉBARDAGE

Afin de préserver l'état de nos chemins communaux et ruraux dont l'entretien est très coûteux, le conseil municipal a délibéré pour rendre obligatoire la déclaration de chantier de débardage.

Un état des lieux aura lieu avant et après travaux, les dégâts devant être pris en charge par l'entreprise ou le propriétaire des bois. Les entreprises de débardage connaissent cette procédure. Elle peut s'effectuer par internet sur le site : <http://www.fibois-rhone.com/formulaire.html>

DIVAGATION DES CHIENS ET CHATS ERRANTS

Nous constatons très fréquemment la divagation de chiens, nuit et jour, dans le bourg et dans la campagne.

Nous rappelons aux propriétaires qu'un chien est en divagation dès lors qu'il est hors de portée de voix de son maître ou à plus de 100 m de la personne qui en a la garde (hors chiens de chasse).

Les animaux en divagation seront mis en fourrière, puis conduits à la SPA et les propriétaires seront assujettis aux amendes votées par le conseil municipal (50 € de capture, plus 20 € par jour de garde).

En ce qui concerne les chats, de nombreux propriétaires les laissent se reproduire et nous sommes confrontés à une surpopulation qu'il incombe à la commune de gérer !

Nous invitons donc tous les détenteurs d'animaux à bien respecter leurs obligations, et nous demandons à tous ceux qui envisagent d'avoir un compagnon à 4 pattes de bien réfléchir sur les responsabilités engendrées avant l'acquisition : un animal domestique engage son maître pour de longues années, son alimentation et ses soins coûtent cher, il faut prévoir un enclos et du temps pour la promenade...

INCIVILITÉS

De nombreuses incivilités ont été commises dans le village ces derniers mois, pneus crevés, vitres cassées, dégradations diverses, obligeant le Maire à déposer plainte pour faire cesser le trouble.

Outre le fait que tout ceci coûte cher, c'est une perte de temps et d'énergie pour les élus et le personnel.

Une enquête est en cours pour déterminer les responsables qui devront s'expliquer.

De même, il est rappelé aux habitants que les différentes lois, arrêtés et règlements doivent être respectés aussi par les adultes.

Une attitude éducative est nécessaire vis-à-vis des plus jeunes pour assurer une vie sociale paisible.



ÉCOLES ET PÉRISCOLAIRE



L'APEL (association des parents d'élèves de l'école Sainte-Jeanne) a pour but d'organiser des manifestations permettant de récolter des fonds pour financer des activités culturelles et sportives pour nos enfants. Ces activités sont choisies en étroite collaboration avec l'équipe éducative. L'année 2015/2016 fut riche en manifestations :

- La vente de chrysanthèmes
- L'arbre de Noël où les enfants nous épatent chaque fois
- La tombola et son grand nombre de lots
- La foire à l'andouille qui remporte toujours un grand succès

Les fonds récoltés nous ont, entre autres, permis de contribuer au financement des activités suivantes :

- Piscine (10 séances)
- Spectacle des 3 chardons à St Nizier
- Visite de la caserne de pompier d'Amplepuis
- Voyage de 2 jours au centre ARVEL de Bully sur le thème des 4 éléments.

Les enfants ont été ravis de leur voyage.

Cette année encore, nous comptons sur la mobilisation de tous pour permettre à nos enfants de participer, à moindre coût, à ces activités.



Composition du bureau du Sou des Ecoles (association de parents d'élèves de l'école publique)

Président : Mr Rosnoblet Xavier

Vice président : Mr Lornage Samuel

Secrétaire : Mme Murard Patricia

Secrétaire adjointe : Mme Noyel Sarah

Trésorière : Mme Vermorel Marie

Trésorière adjointe : Mme Matray Julie

Cette année les enfants sont partis en voyage scolaire à Vichy avec un repas offert à la cafétéria.

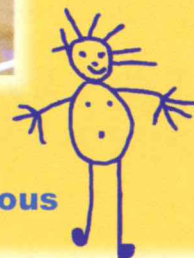
Ils ont aussi pu bénéficier de la piscine, de diverses sorties sportives ainsi que de matériels et ouvrages.

Tout cela grâce au bénéfice des manifestations organisées.

Photo jointe : le tirage «œufs de Pâques»



école publique
et périscolaire



PÉRISCOLAIRE : les Touchatous

Cotisations à l'année : 25€ pour un enfant ; 30€ pour 2 et 35€ pour 3 ou plus
Horaires : 7h15 à 8h20 – 11h45 à 12h15 – à partir de 13h15 – 15h30 à 18h30



En fin d'année scolaire, intervention de Coralys avec son food truck, une autre façon de voir la cantine !



Pour les fêtes de fin d'année, repas de Noël préparé par notre traiteur Coralys avec la visite surprise du Père Noël !



Les enfants du périscolaire ont leur petit poulailler, derrière la mairie. Quatre demoiselles ont pris leurs quartiers au printemps : ORAGE la poule grise, PLUMETTE la poule blanche, REGLISSE la poule noire et JACOTTE la poule rousse. Hélas, comme dans les contes, REGLISSE a été la victime d'une fouine... Les touchatous nourrissent régulièrement les poules avec les restes de la cantine, et c'est Mousse qui est chargé de la surveillance quotidienne et pendant les vacances.

FEUTRES

Clic!

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque, au centre de notre village, est un lieu chaleureux où chacun peut venir librement et gratuitement.

FORMATION

L'équipe qui l'anime se forme en permanence. Deux bénévoles ont suivi la formation de 10 jours «gérer une petite bibliothèque en milieu rural» et d'autres formations ont été suivies également sur des thématiques diverses : projet informatique en réseau, littérature et animations jeunesse...

Ces formations gratuites sont proposées par la Médiathèque Départementale de la Loire.

ACCUEIL DES ENFANTS

En mai et juin, des animations ont été proposées aux enfants du périscolaire avec, à chaque atelier, une approche différente du livre : contes par une conteuse, classement des livres, découverte de ressources numériques, équipement des livres...

Depuis septembre, les enfants des écoles sont accueillis, avec leur enseignant, toutes les 2 semaines pour les plus grands et toutes les 3 semaines pour les plus petits. Ils empruntent tous au moins un livre à chaque venue.

Les enseignants peuvent également faire des demandes particulières.

Enfin, pour les tout-petits, tous les 2 mois, une bibliothécaire de la Médiathèque intercommunale raconte de belles histoires à l'aide de très beaux livres colorés. Les bambins écoutent et peuvent ensuite toucher, en présence de leurs assistantes maternelles. Un moment magique.



ANIMATIONS

En mars, discussion autour de 3 romans (policier, terroir et contemporain).

Fin avril, lecture de poésies contemporaines par des passionnés de poésie.

En octobre, deux comédiennes ont présenté 10 romans «coups de coeur de la rentrée littéraire 2016».

Des affiches vous informant sur les différentes animations sont apposées sur la fenêtre côté place de la mairie.

De nombreuses autres animations sont proposées dans les communes voisines.



SPORT - LOISIRS

CLUB DE BASKET Tél : 04.74.64.64.52
 Michaël VERMOREL Les 4 Croix 42460 La Gresle

CLUB DE TENNIS Tél : 04.74.64.15.65
 Ludovic DUMAS La Croix Bleue 42460 La Gresle

AMICALE BOULES Tél : 04.74.64.16.84
 Jean-Pierre GINET La Croix Bleue 42460 La Gresle

GRESLOISIRS Tél : 04.74.64.33.24
 Jocelyne CORGER Les 4 Croix 42460 La Gresle

ACS Elan Dynamique Greslois Tél : 04.74.64.10.32
 Patricia MURARD Le Bourg 42460 La Gresle

SOCIETE DE CHASSE Tél : 07.71.21.19.20
 Joseph LABROSSE Montée Parras 42720 Nandax

LES AGROLEDAS' BOULEVARD Tél : 04.74.64.48.37
 Christian GUILLEMIN Les Clous 42460 La Gresle

ENTENTE AMICALE GRESLOISE Tél : 04.74.64.17.40
 Claude SABATIN La Croix Bleue 42460 La Gresle

CULTURE - ENFANCE JEUNESSE

BIBLIOTHEQUE Tél : 04.74.64.31.13
 Hélène TRICHARD Le Manet 42460 La Gresle

SOU DES ECOLES Tél : 04.74.64.31.86
 Xavier ROSNOBLET Les Allaires 42460 La Gresle

A.P.E.L Tél : 04.74.63.33.39
 Christelle PROST Bussy 42460 La Gresle

LES TOUCHATOUS Tél : 04.74.64.31.86
 Lysiane ROSNOBLET Les Allaires 42460 La Gresle

O.G.E.C Tél : 04.74.64.29.58
 Michel TRY Le Château 42460 La Gresle

DIVERS

COMITE DES FETES Tél : 04.74.10.02.67
 Renée LABROSSE Le Moulin 42460 La Gresle

ANCIENS COMBATTANTS Tél : 04.74.64.28.49
 Maurice MURARD Piat 42460 La Gresle

SYNDICAT AGRICOLE Tél : 04.74.89.77.43
 Damien MONCORGE Montbetra 42460 La Gresle

A.C.E.L Tél : 04.74.64.26.69
 Joseph BOUQUIN Le Bourg 42460 La Gresle

ANTENNE EMMAÛS Tél : 04.74.05.99.24
 Georges CARRET Rue Saint Jean 42460 La Gresle

bibliothèque



RENOUVELLEMENT DES LIVRES

Vous pouvez réserver les documents que vous souhaitez (livre, cd, dvd), s'ils sont disponibles dans le fond de la Médiathèque. Les livres réservés sont livrés chaque mois grâce à une navette et un grand nombre de livres sont renouvelés 2 fois par an. (l'équipe se rend alors sur le site de la Médiathèque Départementale à Neulise). Quelques livres sont également achetés dans une librairie indépendante. Vous pouvez aussi demander un identifiant qui vous permettra d'accéder gratuitement aux Ressources Numériques mises en ligne par la MDL (aide aux devoirs, code de la route, apprentissage de langues, lecture de magazines et journaux, etc).

Vous aimez les livres, vous avez du temps, vous pouvez rejoindre l'équipe animatrice.

Belles lectures et belle année à tous.



VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE BASKET

"La transition offensive de Lagresle Etoile"

La saison 2015/2016 aura été jalonnée de rires (montée en DF3, Titre en U35...) et de larmes (descente de NM3). Après 7 saisons au niveau national, et pour un petit lancer franc (sur 22 rencontres !) la NM3 est sortie... par la Grande Porte. Elle a tout tenté, mobilisé toutes ses forces, rappelé ses cadres, mais à bout de souffle elle a dû lâcher prise... entraînant derrière elle la descente de la RM2, heureusement maintenue ultérieurement !

Les filles (DF4), avec un nouveau staff, ont réalisé un "presque" sans faute en décrochant la DF3 mais en s'inclinant en finale du championnat de la Loire. Du côté des U35, notre "Dream Team" a réalisé le parcours parfait en s'adjugeant une fois de plus le titre...

Chez les jeunes, cette saison aura été celle du rapprochement avec nos voisins et amis du HBB sous forme de Coopération Territoriale Club (CTC) avec l'équipe U13. Proche du Final four régional, cette expérience a été étendue depuis sur les U17 et U15 pour que chacun puisse "évoluer" et "se faire plaisir" à son niveau de pratique. Elle a sans doute contribué également à la sélection départementale de Boris Seguin et Antoine Try...

Côté manifestations, l'Etoile a organisé comme chaque année, ses traditionnels concours (belote et pétanque) mais a aussi participé à l'organisation d'événements tels que la réunion des entraîneurs des U13 de la Loire (Zone Nord), des 1/2 finales de la Coupe des Jeunes...et le 30ème Anniversaire de la "Montée en NM4" !



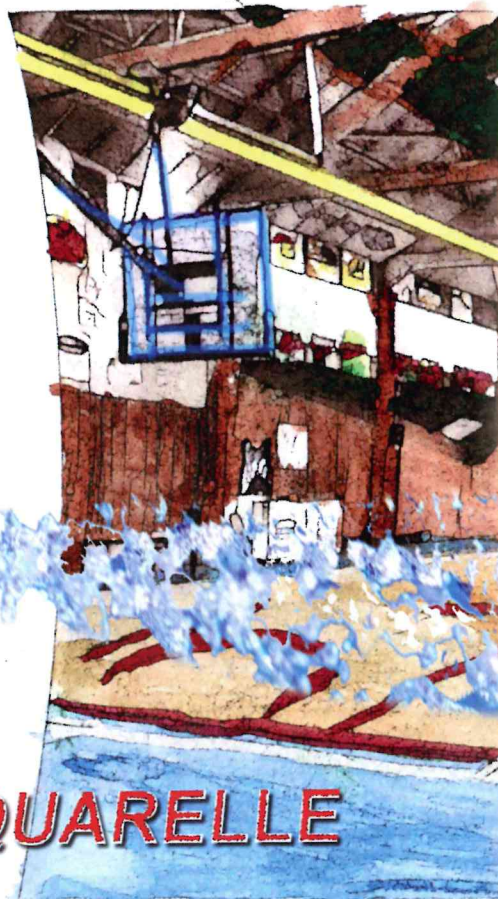
La saison 2016/2017 est déjà bien entamée et l'ETOILE brille à nouveau dans les championnats régionaux et départementaux.

La déception passée, elle a décidé de reconstruire, pierre après pierre, s'appuyant sur ses cadres, recrutant "localement" et lançant dans le grand bain "les petits greslis". Cette édition sera celle de la transition... offensive !

NOUVEAU, cette année ouverture aux babies. Equipe mixte de 8 enfants de 5 et 6 ans (2010-2011). Entraînement par des ateliers de jeux le mercredi de 16h45 à 18h00 avec Julie Vermorel.



AQUARELLE



CLUB DE TENNIS

A l'automne, Ingrid et Ludovic ont animé un nouveau cycle d'initiation au tennis pour les enfants pendant le temps périscolaire. Une approche ludique mais rigoureuse de ce sport et toujours beaucoup d'enthousiasme chez les futurs champions...

Rappel du tarif des adhésions pour jouer sur le court extérieur : 10 € le mois, 25 € l'année (s'adresser au café du Centre).



A.C.S ELAN DYNAMIQUE GRESLOIS



Les cours de Gym/Eveil corporel et de Zumba ont repris depuis septembre 2016.

Nous comptons 45 enfants inscrits pour les 2 activités :

- Gym/Eveil corporel/Motricité pour les enfants de 3/6 ans, le mercredi après-midi,
- Zumba pour les plus grands, 7/16 ans, le vendredi soir.

Ces séances, encadrées par Mme CARON Sandrine, ont remporté un vif succès et nous sommes ravies de poursuivre l'aventure avec vos enfants !

Composition du bureau :

Présidente : Mme Murard Patricia

Trésorière : Mme PATET Christelle

Secrétaire : Mme REY Sophie



espace
sport

ENTENTE AMICALE GRESLOISE

Notre club poursuit tranquillement son chemin.

Chaque quinzaine, nous nous retrouvons avec un effectif stable, mais qui pourrait diminuer petit à petit.

Chacun des adhérents vient selon sa disponibilité pour participer aux diverses activités et pour les trois repas organisés dans l'année.

Le Club s'est ouvert sur l'extérieur en nouant un partenariat avec nos voisins et amis du club de Coutouvre.

Nous nous sommes rencontrés deux fois.

Nous avons, ensemble, voyagé une journée en Auvergne et assisté à un repas spectacle au cabaret.



Mais nous sommes déçus : pas de nouvelles recrues...

Pourquoi ???

- Les adhérents actuels ne sont pas "sympas" ?
- Est-ce la peur de se faire "chambrier" si l'on fait partie du Club ?

Est-il encore nécessaire de rappeler qu'aucune contrainte de présence est liée à l'adhésion.

Chacun vient aux activités comme bon lui semble.

Alors, pourquoi ne pas simplement venir voir comment se passent nos réunions.

Vous déciderez ensuite.

Bon, c'est d'accord : nous vous attendons pour 2017 à la "Volière" (nom de la salle).

Le mot de la fin : ce serait amical si vous participiez à notre concours annuel de "coinche" le mardi 7 mars 2017.

Claude Sabatin

LES AGROLEDAS' BOULEVARD

L'association théâtrale "Les Agroledas' Boulevard", née en 2014, s'active une nouvelle fois pour vous faire rire ! Après avoir entraîné le public, au cours de l'année 2016, dans un pénitencier de Chicago avec la pièce "Ah ! Quelle santé" de René Bruneau qui a reçu un franc succès, la compagnie "Les Agroledas' Boulevard" a décidé de vous embarquer cette année, dans une comédie hospitalière délirante de Roberto Capezzone intitulée : "Donne-moi ton cœur !" (nouvelle adaptation de Sylvie Cohen).



Les répétitions vont bon train pour les 8 membres de l'association, et, toujours sous la houlette de Sylvie, elles se déroulent chaque lundi et mercredi, de 19h00 à 21h00, à l'Espace Animation. Les prochaines dates de représentations sont déjà fixées : les samedis 4 mars, 18 mars et 25 mars 2017 au soir, et le dimanche 26 mars en après-midi, à la Salle Rulière. Alors réservez vos dates sur votre calendrier et venez nombreux ! Rires garantis !!

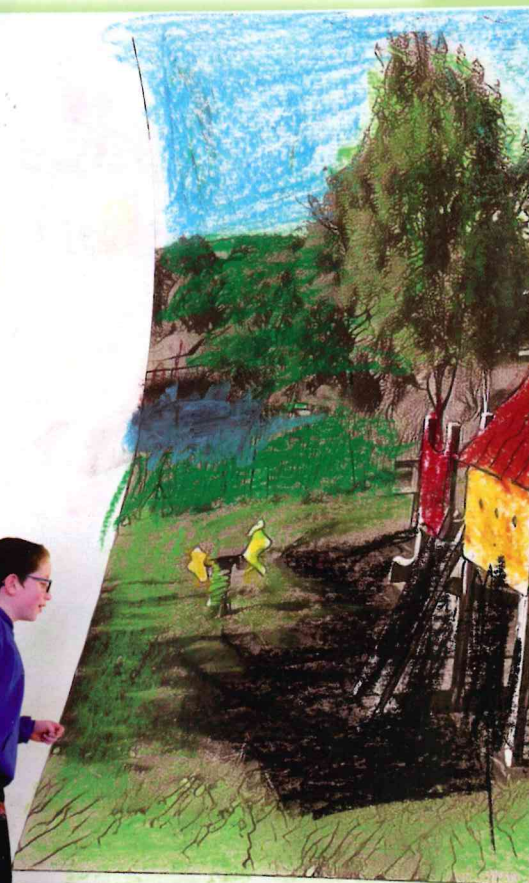
ATELIER MÉMOIRE

J'ai la mémoire qui flanche, j'me souviens plus très bien... Vous connaissez la chanson...

Si vous ne voulez pas qu'elle vous joue des tours, venez nous rejoindre à l'Atelier Mémoire tous les jeudis matins de 10h45 à 11h45, à la salle des associations. Les inscriptions peuvent se faire à n'importe quel moment de l'année.

Nous commençons par une séance de respiration qui nous permet de nous concentrer. Les exercices suivants sont très variés et appellent à la réflexion : association de mots ou d'images, jeux de logique, d'observation ou de rapidité, etc.

Chacun est différent quant à sa mémoire et peut la faire travailler à son rythme, sans aucune évaluation ni compétition. Mais n'oublions pas de vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ASSOCIATION
14-janv	Soirée sponsors	Espace Animation	Etoile La Gresle
15-janv	Vœux du Maire	Espace Animation	
17-janv	Carnaval	Centre bourg	Les Touchatous
05-févr	Projection du film "Terra"	Espace Animation	
10-févr	Vente de pizzas		Sou des Ecoles
25-févr	Repas dansant	Espace Sports	Amicale Boules
4/18/25-mars	Soirée Théâtre	Salle Rulière	Agroledas
07-mars	Belote des anciens	Espace Animation	Entente Amicale
11-mars	Soirée Théâtre	Salle Rulière	Sou des Ecoles
18-mars	Foire à l'andouille	Centre bourg	APEL

CAFÉ TRICOT



Cette année nous avons continué notre activité du jeudi : le tricot. Nous sommes toutes bien contentes de nous retrouver pour partager un agréable moment. Nous sommes un bon petit noyau d'adeptes, entre autres : Simone la reine des chaussettes, Brigitte la reine du détricotage, Jocelyne la reine des gâteaux (pour notre petit 4 heures), et aussi Anne-Marie qui a fait passer sur facebook certaines de nos réalisations.

Nous avons connu une petite baisse de fréquentation l'été dernier, mais à partir d'octobre nous avons repris de plus belle nos aiguilles. Cette fin d'année, nous avons tricoté de la layette pour les petits prématurés de l'hôpital de Paray le Monial. Aux marchés de Noël, nous fîmes aussi de belles rencontres. Pour nous rejoindre, reprenez le lieu : chez Brigitte, le jour : chaque jeudi, l'heure : à partir de 14 h.



aire de jeux

PASTELS GRAS



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes pense avoir réussi cette année encore l'animation de notre village (malgré certaines critiques désagréables qui lui sont faites).

Les 2 concerts rock ont enthousiasmé les greslois. La fête du village, sous un temps maussade, a eu une bonne affluence. Quant à la soirée dégustation, ce fut une réussite. Nous avons terminé l'année 2016 avec le passage du Père Noël et sa calèche, et naturellement avec les marrons et le vin chaud.

A noter qu'avec les bénéfices réalisés de ces animations, nous allons doter le site de l'étang d'un barbecue destiné à tous.

Ceci sera possible grâce à l'aide apportée par certaines associations du village, que nous remercions vivement. A tous meilleurs vœux pour 2017.

la présidente



DATE	MANIFESTATION	LIEU	ASSOCIATION
26-mars	Après-midi Théâtre	Salle Ruillière	Agroledas
22-avr	Soirée des classes	Espace Sports	Classes en 7
juin	Fête de fin d'année		Elan Dynamique
24-juin	Fête du village	Centre bourg	Comité des Fêtes
07-juil	Barbecue des écoles	Salle de la Volière	Sou et APEL
09-sept	Fête des classes	Espace Sports	Classes en 7
18-nov	Dégust. huîtres foie gras	Espace Animation	C des F et Etoile
04-déc	Loto	Espace Animation	Sou des Ecoles
17-déc	Arbre de Noël	Espace Animation	APEL
18-déc	Concours de belote	Espace Animation	Etoile La Gresle

Samedi 19 novembre



FÊTES

FÊTE DES CLASSES



FÊTE DES VOISINS



Pour la première fois, 23 habitants de la rue Saint-Charles ont fêté les voisins. Parmi eux, la doyenne «Mamie» Marie-Rose avec ses 91 printemps était présente pour partager la soirée.



Par Toutatis ! Le 3 juillet la Fête des Voisins Place de la Tchatche aux Brosses avait pris des allures de village gaulois.

En effet, Astérix, Obélix, Idéfix, Jules César, Cléopâtre, le druide Panoramix côtoyaient d'autres personnages costumés. Joyeusement toute l'assemblée s'était retrouvée autour d'un succulent cochonnet à la broche.

Cette réunion intergénérationnelle, préparée par tous, enchante petits et grands, chacun se promettant d'être de nouveau présent pour la prochaine édition.

résidence
l'Oasis



La canicule au rendez-vous de la 28e fête du hameau de la Croix Mulsant, fier de ses trois communes : La Gresle, Bourg-de-Thizy, Pont-Trambouze entre Loire et Rhône !

La soirée de ce samedi 27 août où chacun a aimé se retrouver avec plaisir. Quelques chanteurs dont la célèbre chanson en patois d'André Murard. Un évènement convivial devenu tradition pour la cinquantaine de voisins réunis.

E.H.P.A.D. " L'OASIS "



INAUGURATION DE L'OASIS

Les travaux de reconstruction de la maison de retraite l'Oasis sont enfin terminés depuis le mois d'avril, après près de deux ans de chantier et la réalisation en trois phases d'un bâtiment entièrement neuf répondant à toutes les normes actuelles.

L'inauguration officielle a eu lieu le 20 mai en présence du Président du Département Bernard Bonne, du député Yves Nicolin, des conseillers départementaux Clotilde Robin et Jérémie Lacroix, de la conseillère régionale Sandra Slepcevic, de Madame Gaulin représentant l'Agence Régionale de Santé, du Président de la communauté de communes René Valorge, du Président du Conseil d'Administration Jean-Luc Matray et de nombreux maires du territoire.

Mme le Maire Isabelle Dugelet a rappelé l'origine de la création de cet établissement, par un don de Monsieur Benoit Brosse, en 1932, de sa maison contre la promesse de réaliser « un asile de vieillards ». Promesse tenue, l'asile est devenu hospice, puis maison de retraite avant d'être un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les démarches ont été longues et laborieuses pour réaliser ce projet, initié par l'ancien maire Jean-Pierre Eglinger et le directeur en place de l'établissement Jacques Boyer qui n'ont pas ménagé leur peine.

Les résidents et leurs familles apprécient les chambres et salles de bains individuelles, ainsi que tous les espaces communs spacieux. Le personnel est toujours aussi présent, disponible auprès des personnes âgées. Que chacun soit remercié de ce qu'il accomplit.



BIENFAITEURS DE LA COMMUNE

Comme bon nombre d'entre vous le savent déjà, une plaque commémorative installée dans la salle du conseil rappelle à notre souvenir les bienfaiteurs de la commune.

Une petite enquête dans les archives de la mairie montre que plusieurs de ces donateurs ont oeuvré au moment de la création de la maison de retraite, appelée alors "asile de vieillards".

C'est donc en 1932 que Benoit BROSSE offre à la commune sa maison dans le bourg, et les 7 000 m² de terrain attenant, afin qu'à sa mort soit construit l'hospice. La condition d'obtention de ce legs pour la mairie était de réaliser les travaux dans les 5 ans après sa mort (survenue en 1934) et que cet hospice ait un minimum de... 4 lits !

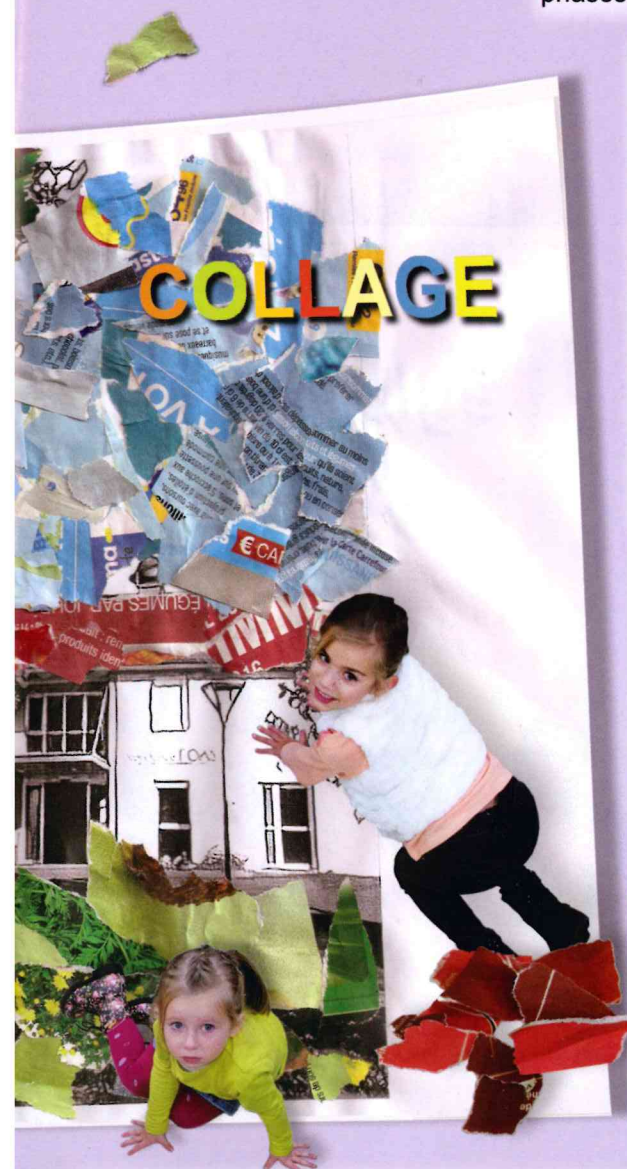
En 1937, Léon CHAVANY laisse sa propriété agricole de Cholleton ainsi qu'un livret de caisse d'épargne et des valeurs diverses pour la construction de l'hospice.

En 1940, Mr et Mme CHABAT font un don conséquent en mémoire de leur frère, une somme de 100 000 F répartie comme suit : curé et oeuvres 5 000 F, école libre 5 000 F, école laïque 5 000 F, secours mutuels "ouvriers réunis" 5 000 F, secours mutuels "anciens militaires" 10 000 F, société des Poilus 5 000 F et asile communal de vieillards 65 000 F. Ils offrent de nouveau 40 000 F en 1950 pour l'asile.

En 1941 Jean-Louis MAGNIN lègue deux propriétés agricoles (la Croix Mulsant et la Chaussonnière) des terres d'environ 75 ha et des valeurs pour 900 000 F. En 1948, Mme veuve Louis MERCIER offre 100 000 F.

En 1951, Melle Fernande DESTRE lègue à l'hospice sa propriété au "Château" ainsi que 16 ha de bois, terres et prés situés sur les communes de Sevelinges, du Cergne, de Cours, de Mardore et de St Vincent de Reins, avec quelques conditions (entretien de son caveau, messes...). En 1953, Jean PILON lègue sa maison du bourg.

D'autres bienfaiteurs sont présents sur la plaque commémorative, nous n'avons pas trouvé d'informations à leur sujet, mais nous poursuivons les recherches. Si quelqu'un a des précisions à nous apporter, elles seront les bienvenues ! Il s'agit de : Mr Mme BRECHARD, Mr Stéphane REMONTET, Mr Ferdinand PRIMPIED, Mlle Marie PELISSIER, Mme Veuve DESPORTE-BAJARD, Mme Veuve Armand PIERRE, Mr Aristide ROCHE, Mme Veuve Joseph VERNET, Mr Camille DECHAVANNE.



ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES



Alana FOUILLAND
le 22 janvier



Manon et Mélissa JOLY LEBRAN
le 26 janvier



Lize AULAS
le 12 février



Léandre MINOT
le 14 février



Timéo AUGUY
le 20 février



Zélio CHARLES
le 29 février



Romane POUPIER
le 2 mars



Noéllie DESPORTE
le 18 mars



Lucas HELLEU
le 5 mai



Lucie LEBRAN
le 1er juillet



Loen SAUNIER
le 17 juillet



Anna BERCHOUX
le 2 août



Candice JACQUET
le 4 septembre



**Hanna MESSEHEL
MONCORGÉ**
le 5 septembre

Giuseppe BOILEAU
le 2 janvier

Nayla BOUAKKAZ
le 5 novembre



MARIAGES



Jérôme HELLEU et Marie-Ange BEDIN
le 30 avril

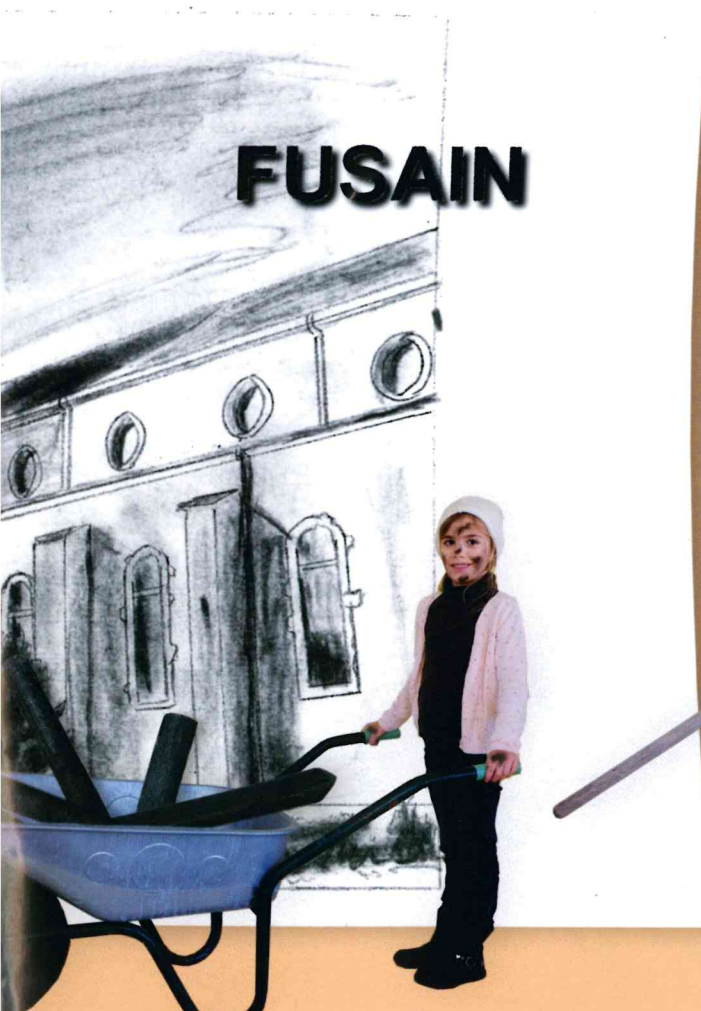


Stéphane GUILLEMIN et Audrey COURANT
le 6 août



Thibaud DUGELET et Maud LIGNEY
le 24 septembre

FUSAIN



DÉCÈS



Andrée POLLOCE, 79 ans,
Suzanne GAIDON, 90 ans
Jean GAUTRON, 73 ans
Jules VAGINAY, 88 ans
Gérard BUFFIN, 70 ans
Marie-Thérèse CLAUZEL, 83 ans

Denise CHALUMET, 89 ans,
Yvonne LAVAL, 92 ans,
Gilles NARBOUX, 59 ans
Georgette MELIN, 86 ans
Georgette GÉRARDIN, 95 ans
Gaby DÉCHELETTE, 93 ans

Sœur Marie Pascal nous a quittés.
Henriette Marie Antoinette BONNETAIN est née le 2 février 1921 d'une famille bourgeoise de tradition catholique. Celle que tout le monde appelait Marinette enseigna à l'école privée avant de prononcer ses vœux le 3 mai 1945 au Carmel de Roanne où elle prit le nom de sœur Marie du Cénacle. Plus tard elle deviendra sœur Marie Pascal. En 2004, départ vers le Carmel de Fourvière où 10 ans après elle sera hospitalisée à l'hôpital de Fourvière. Après des soins de longue durée, elle décède le 4 août 2016.



COMMERÇANTS

ALIMENTATION

LE PANIER GRESLOIS Tél : 04.74.63.58.72

Alimentation générale – Livraison à domicile

Horaires

Matin 7h-12h30 (L, M, J, V), 8h-12h30 (S, D)

A.Midi 15h30-19h30 (L, M, J, V, S)

SARL LATTÀ Tél : 04.74.64.10.14

Vente de charcuterie, saucisses, saucissons secs...

Présent sur les marchés

José Fruits et Légumes Tél : 06.81.56.73.17

magasin à Cours-la-Ville

Marchés : Lundi et Mercredi à Cours la Ville, Mardi à Amplepuis, Samedi à Lamure-sur-Azergues

BARS - RESTAURATION

CAFÉ DU CENTRE

Tél : 04.74.64.46.51

Bar - Presse

Horaires

7h30-20h30

fermé le Dimanche A.Midi

LE P'TIT GRESLI

Tél : 04.74.05.81.32

Café - Restauration traditionnelle

Horaires

9h-14h 17h-20h (L, M, J)

9h-14h (Me)

9h-23h (V, S)

9h30-1h00 (S)

fermé le Dimanche sauf si groupe > 10

Soirées à thème

en 2016 (juillet : moules frites, août : paëlla, octobre : années 1980, novembre : karaoké, St Sylvestre : réveillon)



soirée moules frites



NOUVEAU

GÎTE

MURARD Isabelle et Max

Tél : 04 74 64 14 52

Maison 120 m2 sur terrain 500 m2
au calme, 3 chambres, spa, terrasse
vue sur village et plaine de Roanne



ET ARTISANS



BÂTIMENT

CHARPENTE, COUVERTURE, ZINGUERIE

JMB Couverture	Tél : 04.74.64.64.30
SCCR	Tél : 04.74.89.77.24
VERMOREL Fils	Tél : 04.74.64.03.74

PLOMBERIE, CHAUFFAGE

Entreprise BOILEAU	Tél : 04.74.64.05.07
--------------------	----------------------

MAÇONNERIE

BOUQUIN MURARD	Tél : 06.09.48.20.91
VAGINAY Jean-Philippe	Tél : 06.32.94.96.11
MUGUET Jean-Charles (+ carrelage)	Tél : 06.07.06.10.35

MENUISERIE

THELY Sylvain	Tél : 06.32.63.80.45
PROST Sébastien	Tél : 06.37.37.15.02
GINET Jean-Pierre (Multi services)	Tél : 06.07.06.10.35

PLÂTRERIE, PEINTURE

PEGON Gérard	Tél : 06.12.73.56.85
--------------	----------------------

ASPIRATION CENTRALISEE

MERAND Sylvain	Tél : 06.50.80.40.40
----------------	----------------------

AUTRES

TRAVAUX AGRICOLES

NARBOUX Frères
Tél : 06.84.87.05.79

MÉCANIQUE

YANN'AUTO
Tél : 06.25.56.47.65

ÉLECTROMÉNAGER TV. ANTENNES

AB Dépannage
Tél : 06.30.09.27.37

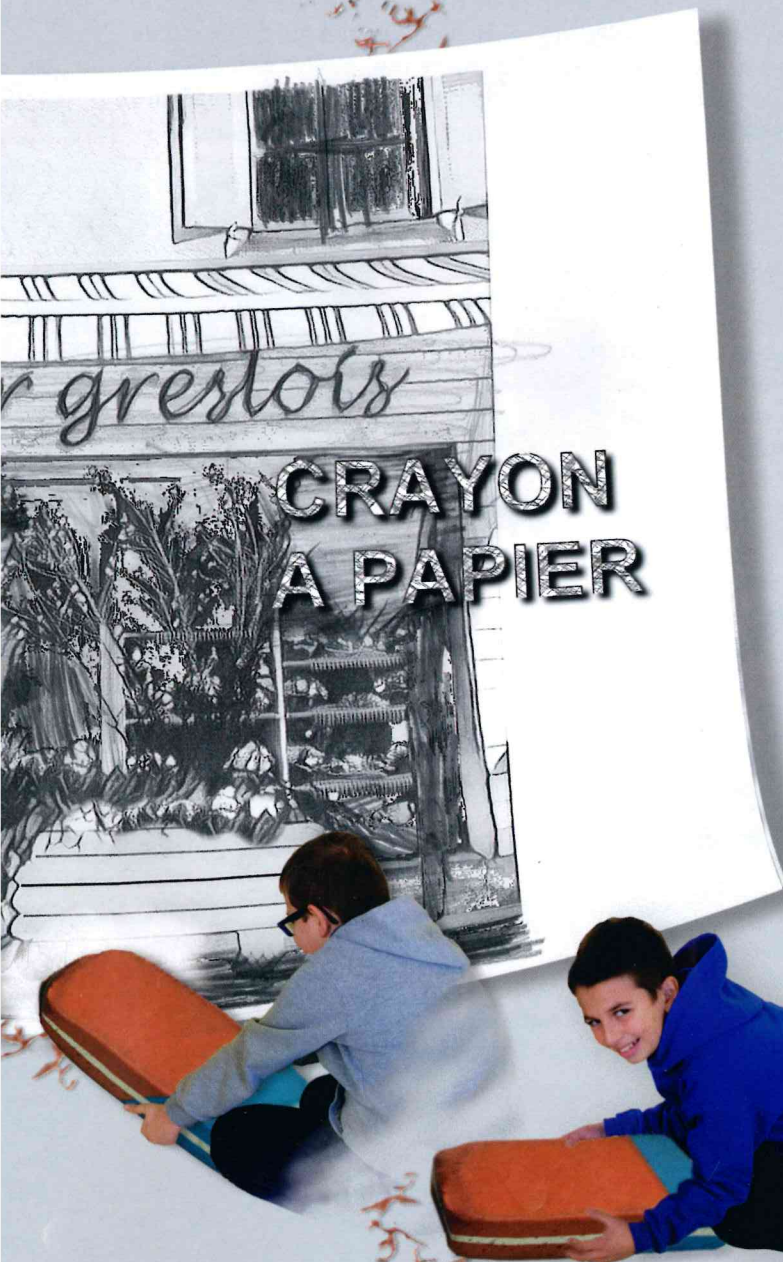
COIFFURE

DESIGN COLOR'S

Tél : 04.74.64.09.72
Création coiffure, styliste visagiste
homme, femme, junior

Horaires

8h30-12h / 14h-18h30 (L, M, J)
8h30-18h30 (V) 8h-13h (S)



INFORMATIONS DIVERSES



FORMATION PSC1



Au mois d'avril dernier, 12 personnes ont suivi la formation aux gestes de premiers secours proposée par la commune et assurée par Laurent Dubouis et François Xavier Journet, pompiers secouristes formateurs, respectivement à Cuinzier et au Cergne. Huit heures ont été nécessaires pour acquérir les notions de base de secourisme, savoir évaluer une situation, avertir les secours, accomplir les premiers gestes et connaître d'utilisation du défibrillateur qui est installé devant l'espace sports.

FORMATION BAFA

Pour les jeunes qui souhaitent passer le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur, Charlieu Belmont Communauté peut prendre en charge le coût de la période d'approfondissement, sous la condition que le stage pratique soit réalisé dans une des structures de la communauté. Tout renseignement auprès du Service Enfance Jeunesse, au 04.77.63.76.10.

NOËL À LA GRESLE



Cette année encore, toute la population s'est mobilisée pour décorer le village, sans que le moindre euro communal ne soit dépensé. C'est ainsi que le grand sapin a été offert, coupé, livré et installé par l'entreprise Vermorel, les autres sapins offerts par Yves Poulette. Toutes les décorations ont été réalisées au périscolaire par les Touchatous, lors d'ateliers où les parents ont prêté main forte, en utilisant principalement des objets de récupération. Jean-Michel Baujeu a apporté une aide avec sa nacelle pour l'installation des guirlandes. Le comité des fêtes participe aussi avec l'animation, soirée dégustation en novembre et fête de Noël en décembre. L'esprit de Noël est ainsi bien présent au cœur du village, sans luxe ni débauche, mais par un décor réalisé avec le cœur et les moyens du bord.

DÉCHETS

Charlieu-Belmont Communauté s'est engagée dans la réduction des déchets depuis de nombreuses années.

Les tonnages enfouis et valorisés sur le secteur Charlieu continuent à être très positifs même après 8 ans de fonctionnement (entre 2007/2015 : -50% d'ordures ménagères et +21% de tri sélectif). Cela se confirme sur le secteur de Belmont où après 9 mois de mise en place nous atteignons déjà une diminution de -55% pour les ordures ménagères et une augmentation de + 20% pour le tri sélectif.



ZÉRO PHYTO



Plus de 3000 communes engagées dans la démarche zéro phyto en France. Aujourd'hui dans la Loire : 94 communes, 3 communautés de communes, le PNR du Pilat et le Conseil Départemental.

Les pesticides seront interdits dans les espaces verts en 2017 et les jardins en 2019.

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés. Source : www.developpement-durable.gouv.fr

L'urgence de protéger la biodiversité (nos abeilles entre autres), de limiter la pollution des eaux et de l'air, dans un contexte d'évolution climatique, doit inciter chacun à se mobiliser fortement pour trouver ses solutions respectueuses de son milieu de vie, sans compromettre la production du potager ou les floraisons des parterres.

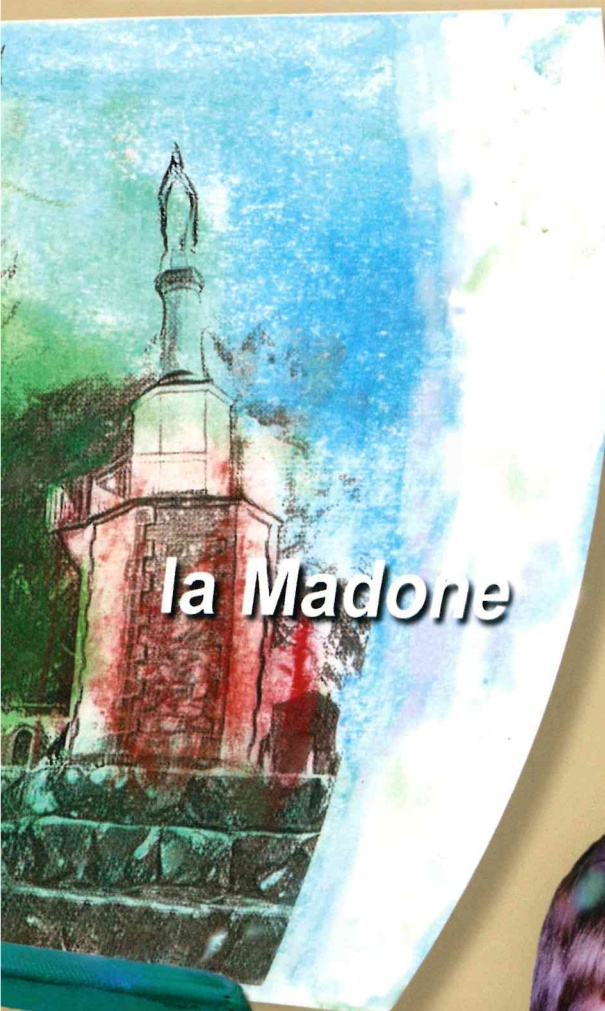
ADRESSAGE

Dès le début de l'année 2017, chaque maison ou bâtiment va bénéficier d'une adresse, soit un numéro et un nom de rue. L'adressage a pour but de faciliter la distribution du courrier, la localisation GPS, la livraison des colis, mais aussi permettra une intervention plus rapide des secours en cas de besoin. Ce sera aussi indispensable pour pouvoir se raccorder à la fibre quand elle se déploiera sur notre commune, en 2018. Chaque habitant recevra directement chez lui sa nouvelle adresse, et chacun devra se charger de transmettre ses nouvelles coordonnées aux différents organismes. Tous les conseils vous seront donnés en temps utile.

La commune pour sa part, transmettra les coordonnées de tous les habitants aux services de secours, à la Poste, aux gestionnaires des réseaux (eau, télécom, électricité, gaz) et aux intercommunalités.

Pour information, le nom des lieux-dits ne disparaîtra pas. Chacun est libre, s'il le souhaite, de le faire apparaître sous son nom, avant l'adresse postale.

Le plan de la commune avec tous les noms des voies est offert avec le présent bulletin, d'autres exemplaires sont disponibles à la mairie en cas de besoin.



la Madone





BULLETIN MUNICIPAL 2016

préparé par Nathalie DESCOURS

Claire-Anne LABROSSE, Simone TRY, Julie PEREZ

Marcel FERAILLE, Philippe POULETTE, Ludovic DUMAS

avec la participation des enfants dans le cadre des activités périscolaires